

# **Procès verbal**

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Association Nebomore**

21 janvier 2024

Association Nebomore, siège situé au 16 rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg (chez Sigwalt).

Assemblée Générale tenue au Schluck N'Spiel, 5 rue de la chaîne, 67000 Strasbourg,  
En date du dimanche vingt-et-un janvier deux mille vingt-quatre (21/01/2024).

Début : 16h21

Fin : 20h35

L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des membres de l'Association Nebomore à jour de cotisation, conformément aux statuts de ladite association.

Membres de l'association à jour de cotisation avec une voix délibérative : 32

Membres présent·e·s : 14

Membres représenté·e·s par procuration : 6

Membres absent·e·s non-représenté·e·s : 12

Membres avec une voix consultative présent·e·s : 0

Invité·e·s non-membres : 4

(Liste d'émargement ci-joint.)

#### **Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Bilan moral du Maître d'Ebène
- Bilan moral des autres membres du Grand Conseil
- Bilan des activités
- Bilan financier
- Discussion statutaire
- Projets du Grand Conseil
- Propositions des membres
- Nomination et/ou renouvellement du Grand Conseil
- Suggestions de membres d'honneur
- Vote de la cotisation annuelle
- Élection de la mascotte 2024
- Divers

**Président de séance :** Robin DIDIERJEAN, en sa qualité de Maître d'Ebène, comme prévu dans les statuts de l'Association Nebomore.

**Secrétaire de séance :** Mathieu SIGWALT, Garde des Sceaux de l'Association Nebomore et choisi à la majorité par l'Assemblée Générale pour cette fonction.

Le président de séance rappelle que selon les statuts de l'Association Nebomore, l'Assemblée Générale délibère valablement les points inscrits à l'ordre du jour car elle comprend plus de 50% des membres de ladite association disposant d'une voix délibérative, en présentiel ou en représentation par procuration.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'Association Nebomore :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les procurations des personnes représentées ;
- L'ordre du jour ;
- Un support de présentation comprenant les différents bilans et points à voter.

### **Délibérations :**

- ❖ Désignation du secrétaire de séance : Mathieu SIGWALT  
pour : 19                      contre : 0                      abstentions : 1  
Approuvé à la majorité.
  
- ❖ Bilan moral du Maître d'Ebène  
pour : 17                      contre : 0                      abstentions : 3  
Approuvé à la majorité.
  
- ❖ Bilan moral des autres membres du Grand Conseil.  
(présentés, mais non soumis au vote de l'AGO, conformément aux statuts)
  
- ❖ Bilan des activités (copie ci-jointe)  
pour : 20                      contre : 0                      abstentions : 0  
Approuvé à l'unanimité.
  
- ❖ Bilan financier (copie ci-jointe)  
pour : 19                      contre : 0                      abstentions : 1  
Approuvé à la majorité.
  
- ❖ Discussion statutaire
  - Le but de cette discussion est de définir clairement la distinction entre les différentes catégories de membres prévues par les statuts, au vu de l'usage que l'association en fait.
  - Est défini comme "membre usager" toute personne payant sa cotisation et informée du règlement intérieur de l'association par le membre du Grand Conseil ayant pris la cotisation.
  - Est défini comme "membre actif" toute personne payant sa cotisation, ayant signé la charte du règlement intérieur, ayant participé à au moins un événement de l'association ainsi qu'à une discussion formelle sur les valeurs morales de l'association par

semestre, ne présentant pas de période d'inactivité de plus de 6 mois consécutifs sans justificatif valable (à la discrétion du Grand Conseil), et ayant la volonté de suivre les cycles de formation proposés par l'association dans le futur.

- Les autres catégories de membres seront réécrites lors d'une future modification des statuts.
- Vote de cette distinction et de ces définitions :  
pour : 14                    contre : 1                    abstentions : 5  
Approuvé à la majorité.

❖ Projets du Grand Conseil pour l'exercice de l'année 2023

- Écrire une nouvelle version de l'univers des Chroniques de Nebomore
- Participer au Festival de Kaysersberg 2024
- Organiser notre propre convention, qui aura lieu en 2025
- Organiser des formations sur les thèmes utiles et importants à l'association
- Écrire un livre de cuisine basé sur l'univers des Chroniques de Nebomore
- Suite et fin de la rédaction du nouveau bestiaire de l'univers
- Mise en commun des cartes de l'univers utilisées par les membres de l'association
- Envisager de trouver un local pour nos activités
- Faire des sorties de groupe pour la cohésion entre les membres
- Annualiser les t-shirts avec un design tiré du bestiaire chaque année
- Lier de nouveaux partenariats
- Préparer une refonte du site web lcnjdr.fr
- Le corpus de projets a été approuvé à la majorité.
  - 19 pour            0 contre            1 abstention

❖ Propositions des membres (non soumises au vote)

- Aucune proposition supplémentaire n'a été soulevée lors de l'AGO.

❖ Nomination et/ou renouvellement du Grand Conseil

- Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer la direction de l'association. Conformément à l'article 12 des statuts, le Grand Conseil est composé de 6 à 15 membres, élus par l'Assemblée Générale.

| Prénom      | NOM        | Pour le poste de   | Nombre de voix                       |
|-------------|------------|--------------------|--------------------------------------|
| Robin       | DIDIERJEAN | Maître d'Ebène     | pour 18    contre 0    abstentions 2 |
| Robin       | DIDIERJEAN | Héraut             | pour 18    contre 0    abstentions 2 |
| Laurène     | DITNER     | Grande Intendante  | pour 19    contre 0    abstentions 1 |
| Mathieu     | SIGWALT    | Garde des Sceaux   | pour 17    contre 0    abstentions 3 |
| Geoffrey    | HAON       | Juge d'Armes       | pour 18    contre 0    abstentions 2 |
| Philippe    | BRUCKER    | Maître des Guildes | pour 19    contre 0    abstentions 1 |
| Philippe    | BRUCKER    | Héraut             | pour 19    contre 0    abstentions 1 |
| Sarah       | VERDEIL    | Héraut             | pour 19    contre 0    abstentions 1 |
| Céline      | KIHM       | Héraut             | pour 18    contre 0    abstentions 2 |
| Jean-Hugues | COUVREUR   | Ministre           | pour 11    contre 4    abstentions 5 |
| Axel        | DELESTRE   | Ministre           | pour 19    contre 0    abstentions 1 |

(rappel que selon l'article 14 des statuts de l'Association Nebomore, le poste de Héraut est cumulable avec un autre poste du Grand Conseil et peut être attribué à plusieurs personnes)

La liste des membres du Grand Conseil (conformément aux articles 12 à 14 des statuts) est donc la suivante :

- **Maître d'Ebène** : DIDIERJEAN Robin ; né le 01/02/1994 à Sélestat ; 11 rue de Bruges, 67000 Strasbourg ; français.

- **Grande Intendante** : DITNER Laurène ; née le 07/06/1997 à Strasbourg ; 6 rue Haroun Tazieff, 67550 Vendenheim ; française.

- **Garde des Sceaux** : SIGWALT Mathieu ; né le 02/02/1995 à Sélestat ; 16 rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg ; français.

- **Juge d'Armes** : HAON Geoffrey ; né le 07/10/1995 à Strasbourg ; 9 rue de Sélestat, 67100 Strasbourg ; français.

- **Maître des Guildes** : BRUCKER Philippe ; née le 20/03/1969 à Strasbourg ; 3 résidence des Perce-Neiges, 67480 Lingolsheim ; française.

- **Hérauts** : (DIDIERJEAN Robin, BRUCKER Philippe ; informations ci-dessus.)

VERDEIL Sarah ; née le 14/05/1993 à Les Lilas ; 2 rue du fossé des tailleurs, 67000 Strasbourg ; française.

KIHM Céline ; née le 28/11/1989 à Forbach ; 16 rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg ; française.

- **Ministres** : COUVREUR Jean-Hugues ; né le 05/03/1994 à Angers ; 47 rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg ; français.

DELESTRE Axel ; né le 02/02/1994 à Equemauville ; 11 rue de Bruges, 67000 Strasbourg ; français.

❖ Suggestions de membres d'honneur, conformément à l'article 7 des statuts

- Thomas ASAEL (proposé par Loïc HELL) : membre fondateur et généreux donateur de l'association depuis sa création

pour : 0                      contre : 14                      abstentions : 6

Suggestion rejetée.

❖ Vote de la cotisation annuelle

- La cotisation annuelle a été fixée à 10€ à la majorité, comme précédemment.

- Quatre propositions ont été faites, voici les votes :

- 8€ : 4 pour

- 10€ : 15 pour

- 12€ : 9 pour

- 15€ : 12 pour

❖ Élection de la mascotte 2024

- À partir de 2024, une mascotte de l'association sera élue chaque année par l'AGO. Les candidats sont proposés parmi les animaux de compagnie des membres de l'association. Un même animal ne peut pas être mascotte deux années d'affilée. La mascotte sera au centre de plusieurs communications de l'association.

- Vote en scrutin uninominal majoritaire à deux tours :

- Charoumane : 7 voix ; deuxième tour : 7 voix

- Siegfried : 2 voix

- Lilith : 1 voix

- Taïga : 7 voix ; deuxième tour : 9 voix, élue à la majorité

- 3 voix non exprimées au premier tour, 4 voix non exprimées au deuxième tour

❖ Divers

- Une étudiante en L3 d'ethnologie à Strasbourg, faisant son mémoire sur les joueurs et joueuses de jeu de rôle à Strasbourg, a interviewé plusieurs membres à la fin de l'AGO.
- L'Association Nebomore a été représentée à l'AGO de D'rôles De Jeux, la veille.
- La Sauce aux Jeux renouvelle son soutien à l'Association Nebomore pour ses projets 2024.
- La prochaine partie organisée par l'association chez notre partenaire Vent Divin aura lieu le 17 février.
- Plusieurs festivals auront lieu ces prochains temps, les dates sont données pour information :
  - Ludi'Bruche 3-4 février
  - FIJ de Cannes 23-25 février
  - Trolls & Légendes 30-31 mars

Le Maître d'Ebène  
Robin DIDIERJEAN



Le Garde des Sceaux  
Mathieu SIGWALT

